

Une randonnée proposée par Vallée d'Aulps Tourisme

A round trip hike to the summit of Mont Ouzon, where you can enjoy a magnificent 360° panorama with Lake Geneva to the north, the Mont Blanc range and the Swiss Alps to the south, and the Dent d'Oche and Cornettes de Bises to the east.

The hike begins on a forest trail, then crosses the mountain pasture after the Ouzon chalets to the Plan Champ pass. Next, a trail climbs gradually until it reaches the chimney equipped with chains that allows you to reach the summit just above.

CAUTION: this passage is quite technical and even dangerous for people who are not used to this type of climbing. Consisting of large rocks, the summit is quite exposed without being vertiginous.

 Durée	3h 30
 Distance	6,05 km
 Dénivelé positif	608 m
 Dénivelé négatif	608 m
 Point haut	1 868 m
 Point bas	1 258 m

 Difficulté	Difficile
 Retour point de départ	Oui
 Activité	Pédestre
 Commune	Le Biot (74430)
 Régions	Alpes, Chablais



Description

Depart from the Col du Corbier car park. Cross the road and take the metal staircase. Turn right at the top of the stairs.

(D/A) A few metres further on, take the track that branches off to the right towards Col de Plan Champ. Stay on the track until you reach [Chalets d'Ouzon](#).

(1) At Chalets d'Ouzon, stay on the track, following the direction of Col de Plan Champ.

(2) At Col de Plan Champ, turn left to join the path that starts behind the chalet. Stay on this path, which climbs to the summit.

(3) You will find yourself in front of a rocky corridor equipped with a chain. The summit is at the end of this corridor, on the right. This passage is dangerous, especially on the descent. It is also possible to stop here to enjoy the view of the [Abondance](#) valley.

(4) Summit of Mont Ouzon. Return by the same route. (D/A)

Points de passages

-  **D/A Col du Corbier**
N 46.284643° / E 6.644768° - alt. 1 260 m - km 0
-  **1 Chalets d'Ouzon**
N 46.291637° / E 6.645481° - alt. 1 485 m - km 1.34
-  **2 Col de Plan Champ**
N 46.29754° / E 6.64814° - alt. 1 624 m - km 2.2
-  **3 En bas du couloir rocheux**
N 46.299903° / E 6.644788° - alt. 1 843 m - km 2.99
-  **4 Le mont Ouzon**
N 46.300188° / E 6.644639° - alt. 1 868 m - km 3.02
-  **D/A Col du Corbier**
N 46.284643° / E 6.644768° - alt. 1 260 m - km 6.04

Informations pratiques

DELICATE PASSAGE: at the end of the route, just before reaching the summit: passage secured by a chain to cross the rocks.

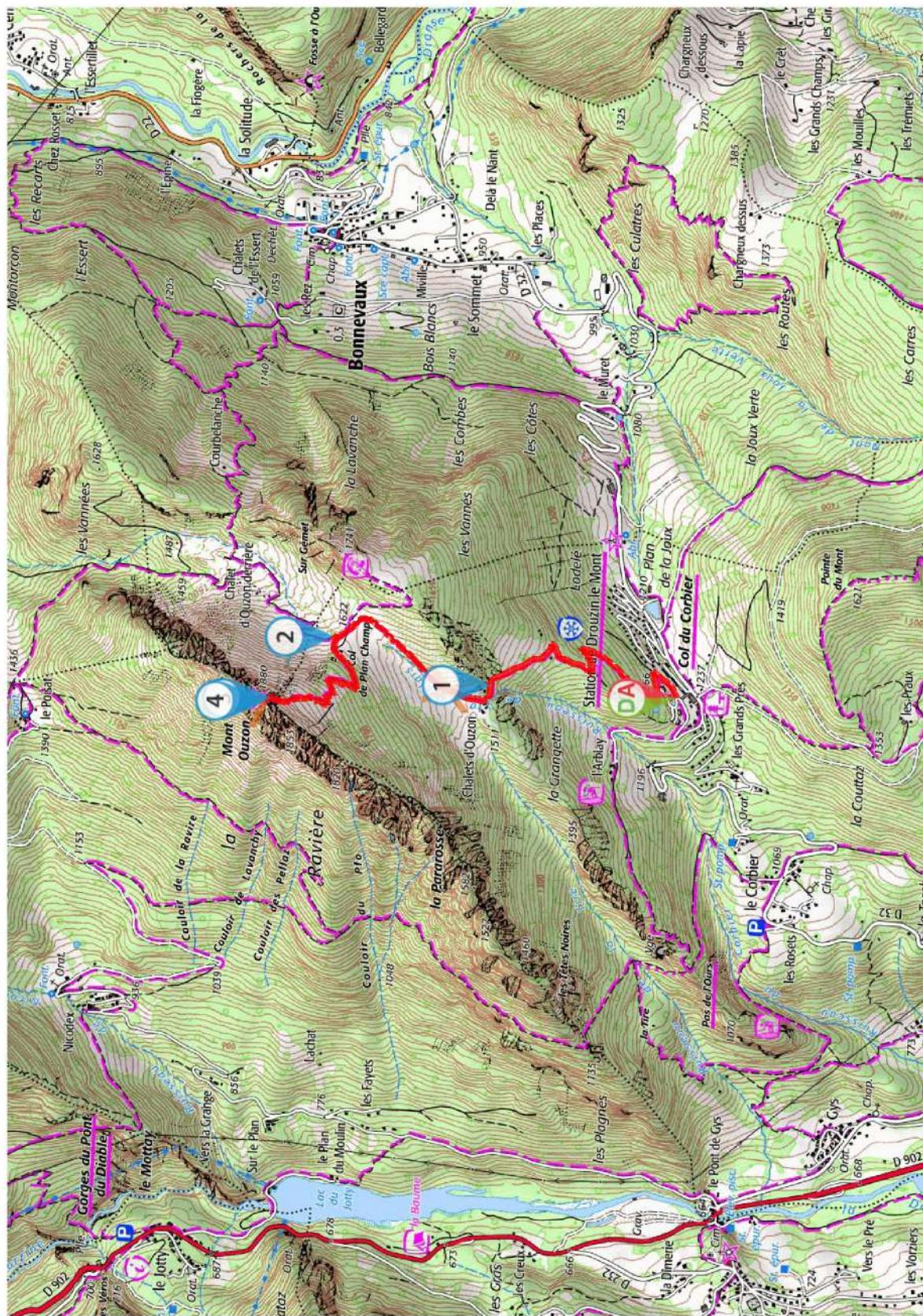
À proximité

(D/A) Drouzin le Mont / Col du Corbier station

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-84312192/>

En savoir plus : - 1748 Rte des Grandes Alpes

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

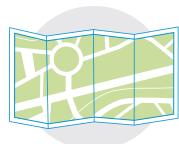
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



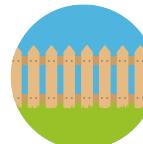
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.